

Le projet ne fait pas que des heureux

Jeudi 11 septembre, le maire du Rousset, Sylvianne Bonnot, avait organisé une réunion publique pour débattre du projet de création d'un Center parcs sur le territoire de la commune.

Entre ceux qui sont pour et qui parlent emplois et retombées économiques et ceux qui sont contre et qui répliquent protection de l'environnement et nuisances, le torchon brûle. Il s'en est fallu de peu pour que le débat tourne à la dispute.

Une discussion très animée donc pour un projet qui, finalement, n'en est qu'au stade d'étude.

Jean-Michel Klotz, directeur général adjoint du groupe Pierre et vacances, avait répondu à l'invitation de Sylvianne Bonnot, maire du Rousset, jeudi 11 septembre. En leur compagnie, entre autres, Rémi Chaintron, président du Conseil général de Saône-et-Loire, était présent pour expliquer l'implication du Département. La salle des fêtes de la commune n'était pas assez grandes pour accueillir toutes les personnes venues en apprendre davantage sur le projet d'implantation d'un Center parcs au Rousset.

Si en introduction, le représentant de Pierre et vacances a dressé un portrait idyllique des Centers parcs, dans la salle, les opposants au projet ont rapidement provoqué le débat pour exposer leur vision des choses.

Emplois. Quand Pierre et vacances annonce la création de trois cents emplois et des recrutements en priorité locaux, certains dénoncent des contrats précaires de quelques heures. Ce à quoi le responsable du groupe répond que la direction fait le maximum pour offrir aux personnes à mi-temps des compléments d'heures sur d'autres postes et que cer-

tains sont très heureux de ne travailler que quelques heures par semaines. Il ajoute que plus de 80 % des collaborateurs du groupe sont en contrat à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée étant appelés en renfort durant les périodes de forte fréquentation. Alors, dans la salle, on dénonce de bas salaires. Ce qui agace Rémi Chaintron qui rappelle que de nombreuses personnes au RSA dans le département aimeraient travailler pour un "bas" salaire.

Argent. Quand le président du Département annonce une participation de 15 millions d'euros de la part de la société d'économie mixte (Sem) réunissant les Conseils général et régional, les opposant crient à l'argent public gaspillé et donné à des privés. Mais lorsque ces derniers parlent de "subventions", Rémi Chaintron rappelle qu'il s'agira d'investissement, la Sem devenant propriétaire des équipements qu'elle louera au groupe. La question ne tarde pas : "Pourquoi le groupe n'investit pas lui-même ?" Et Jean-Michel Klotz de répondre : "Nous sommes des prestataires de tourisme, pas une banque.



Nous faisons appel à des investisseurs, privés ou publics pour financer nos projets. Le groupe s'est engagé à payer un loyer durant vingt ans." "Qui paiera en cas de défaillance de Pierre et vacances ?" s'inquiète-t-on dans la salle. "Il existe des garanties financières pour cela, explique Rémi Chaintron. Mais si le groupe ne peut plus payer, alors il nous faudra trouver un nouvel exploitant."

À l'évocation de l'éventuelle disparition des départements, le président du Conseil général explique que la région prendra alors le relais.

Environnement. La forêt, plantée dans le but d'être exploitée, arrivera à maturité dans une dizaine d'années et ne sera alors plus exploitable. Une station d'épuration devra être implantée sur le territoire de la commune de Marizy et des renforcements de canalisations seront effectués pour fournir les quelques 435 à 490 m³ d'eau nécessaires chaque jour au Center parcs. Des travaux obligatoires de toute manière, selon le Département, puisque les

réseaux commencent à être vieux. Cela ne devrait pas avoir d'impact sur les factures des habitants qui, pour certains, n'ont pas semblé comprendre que le groupe paierait sa consommation d'eau comme tout citoyen lambda.

Du prix des routes à l'impact sur l'étang du Rousset, en passant par le Plan local d'urbanisme, tout a été passé en revue. Le maire du Rousset a tenu d'ailleurs à rétablir la vérité à ce sujet : "Il a coûté 11 550 € à la commune seulement, le reste a été subventionné à hauteur de 70 %."

La discussion s'est par moment envenimée pour un projet qui, finalement, n'est qu'en phase d'études. Celles-ci devraient durer jusqu'au premier trimestre 2015. Il faudra alors passer le cap de l'enquête publique pour obtenir une autorisation d'implantation début 2016. Si travaux il y a, ce ne sera pas avant l'automne 2016, pour une ouverture en 2018 ou 2019.

Pour l'heure, le projet divise toujours...